

CHEZ DECATHLON ESSENTIEL AUBENAS

RETROUVEZ TOUS NOS PRODUITS SUR NOS BORNES EN MAGASIN



- 1 DISPONIBLE SOUS 48h
- 2 LIVRAISON OFFERTE EN MAGASIN

OUVERT DE 9H30 à 19H





Mes chers Concitoyens,

Chaque début d'année, vous recevez chez vous ce bulletin municipal annuel. Je sais combien celui-ci est l'un des outils précieux pour vous accompagner tout au long de l'année. Il regroupe de nombreux renseignements pour vous faciliter la vie et vous permettre de bien vivre au quotidien notre village si riche en atouts : un cadre de vie verdoyant et agréable aux portes du bassin d'Aubenas, un patrimoine intéressant, des services de proximité à votre écoute, des politiques ciblées pour toutes les catégories de la population, des commerces variés et nombreux, et bien sûr une vie associative dense et conviviale qui font de notre petite commune, un lieu très animé et envié par de nombreux habitants des alentours.

2018 s'est donc refermée sur de nombreuses réalisations communales et 2019 démarre tambour battant sur des projets importants. Par la réalisation de tous ces projets, nous entendons poursuivre notre action de valorisation de notre village et d'embellissement de notre espace commun.

J'aurai l'occasion de développer ces deux aspects lors de la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le **lundi 14 janvier 2018 à 19h** à la salle polyvalente à laquelle vous êtes tous conviés. Ces vœux feront la part belle au vivre ensemble, à la convivialité et à la solidarité pour apprécier notre commune, son monde associatif et tous ses acteurs qui y contribuent.

Ce bulletin municipal 2019 a été entièrement financé et réalisé grâce à la publicité des commerçants, artisans et entreprises de notre bassin de vie. À ce titre, votre municipalité tient à remercier tout particulièrement ceux qui, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, ont participé à sa 22^{ème} édition.

Je voudrais remercier également les responsables des associations et tous les bénévoles qui les entourent. Je remercie également le personnel communal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour l'aide qu'ils apportent à tous et bien sûr, toute mon équipe municipale et ses efforts déployés pour développer la vitalité de notre collectivité dans la voix et l'esprit de notre engagement

« écouter, dialoguer, comprendre, agir, expliquer et informer ».

Mes chers concitoyens, la France n'est pas en guerre mais, elle n'est pas non plus en paix sur son sol. État d'urgence, vidéoprotection, voisins vigilants et sécurité sont des préoccupations qui nous habitent tous. À cela, s'ajoute l'évolution du chômage, des augmentations en cascade du gaz, de l'électricité, des carburants, des taxes et des impôts,



etc. qui font que le pouvoir d'achat de la plupart d'entre vous est loin d'être réjouissant. Heureusement, comme vous avez pu le constater en 2018, votre commune, n'a pas augmenté ses taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Saint-Didier se situe, en termes de fiscalité locale, parmi les taux les plus bas de l'Ardèche méridionale. Grâce à sa gestion saine des deniers publics, votre municipalité espère parvenir aux mêmes résultats en 2019, et si possible, pour la première fois de son histoire, à baisser lesdits taux d'imposition malgré les difficultés croissantes pesant sur les communes.

Alors ne nous décourageons pas, rassemblons-nous!

Vous pouvez compter sur la détermination et le dévouement de l'équipe municipale, du C.C.A.S. et du personnel communal qui vous souhaitent, une bonne année 2019, une santé de fer et beaucoup d'amour.

A l'occasion de la nouvelle année et des vœux du Maire, le Conseil Municipal invite l'ensemble de la population à partager le verre de l'amitié le

> lundi 14 janvier 2019 à 19 heures

> > à la salle polyvalente.

Le Maire, Richard MASSEBEUF

Le Conseil Municipal



Richard MASSEBEUF, maire



Raymond ROURESSOL, 1^{er} Adjoint



Marc GUYON, Adjoint



Josiane CAMOIN, adjointe



Michel MIALON, adjoint



Marie-Thérèse PONCE, conseillère



Georges Robert VOLLE, conseiller



Fabrice CHAREYRE, conseiller



Patrick JOANNY, conseiller



Noël MACIEJEWSKI, conseiller



Caroline PARGOIRE, conseillère



Laurence EYMARD-CLAUZIER, conseillère



Yvette VIALLE, conseillère



Solange AUBOSSU, conseillère

Le personnel communal

De gauche à droite et de haut en bas :

Yannick CROS

Agent de maîtrise en charge de la voirie, des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales, des espaces verts et des bâtiments.

Arlette CEYSSON

Adjoint technique principal assurant le ménage de tous les bâtiments communaux, le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie le soir.

Séverine PRUNARET

Adjoint technique $2^{\grave{e}me}$ classe en charge de la garderie scolaire du soir.

Béatrice PLANCHER

Adjoint technique principal exerçant la fonction d'ATSEM.

Houria BENGRAB

Adjoint technique $2^{\text{ème}}$ classe en charge du ménage des locaux scolaires, du service de cantine et divers remplacements.



Maryse MAISONNEUVE

Rédacteur principal assurant les fonctions de secrétaire de mairie.

Catherine BOUCHER

Adjoint administratif principal à la mairie en charge de l'apprentissage à l'informatique à l'école et service à la cantine.



LOCATIFS:
CHALETS, MOBIL HOMES
ET PRIVATIFS

EMPLACEMENTS: TENTES, CARAVANES ET CAMPING-CARS



OUVERT

DU 19 AVRIL AU 22 SEPTEMBRE 2019

BAR, RESTAURATION ET ANIMATIONS

PISCINE ET BORD DE RIVIÈRE



44, ROUTE DE MONTÉLIMAR 07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS TÉL : 04 75 35 25 80

WWW.CAMPING-LEVERGERDEJASTRES.COM

Rétrospective 2018

- → 4 janvier 20 cm de neige dans la nuit. Les voies communales ont pu être déblayées dans la journée.
- → 8 janvier Vœux du Maire à la population.
- → 10 janvier Réunion de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales.
- 11 janvier Commission Communale Urbanisme et Travaux réunie tous les jeudis.
- → 15 janvier Inauguration de la borne de recharge électrique des véhicules.
- → 22 janvier 1^{er} Conseil Municipal.
- → 24 janvier 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes.
- 8 février 1er Conseil d'Ecole.
- → 12 février Commissions Associations : Etude des dossiers de demandes de subventions.
- → 19 février Commission Finances : Etude des comptes administratifs et des résultats comptables 2017.
- → 19 février Centre Communal d'Actions Sociales : Aides complémentaires attribuées pour la sortie scolaire.
- → 21 février 1^{er} Conseil Municipal des Sages.
- → 26 février 2ème Conseil Municipal : Adoption des comptes administratifs et des résultats comptables 2017.
- → 28 février Réunion de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales.
- → 28 février 2ème Conseil Municipal des Jeunes.
- → 26 mars CCAS : Adoption du compte administratif 2017 et du budget 2018.
- 27 mars Ecole : étude des mesures anti-attentats avec la Police et la commission de sécurité.
- 5 avril Commission Finances: Etude budgets 2018 M14 (principal) et M49 (eau + assainissement).
- → 9 avril Commission communication: Elaboration du bulletin municipal du 1er trimestre 2018.
- 9 avril 3ème Conseil Municipal: les budgets 2018 proposés par la Commission Finances sont approuvés.
- → 23 avril Inauguration des travaux d'embellissement du caveau Uvica.
- → 24 avril Commission Fêtes et Cérémonies : Préparation des fêtes, feu de la St jean et 14 juillet.
- → 25 avril 3ème Conseil Municipal des Jeunes : organisation de la fête du feu de la St Jean du 23 juin.
- → 8 mai Commémoration avec les Anciens Combattants.
- → 14 mai
 CCAS : organisation de la fête des enfants du 16 septembre.
- → 16 mai 4^{ème} Conseil Municipal des Jeunes : organisation de la fête du feu de la St Jean du 23 juin.
- → 16 mai 5ème Conseil Municipal des Jeunes : organisation de la fête du feu de la St Jean du 23 juin.
- → 29 mai Tirage au sort des Jurés d'Assises pour la liste préparatoire de 2020.
- → 30 mai 2^{ème} Conseil Municipal des Sages : informations sur les projets de la municipalité.
- → 30 mai Soirée conte à la salle polyvalente organisée par la Communauté de communes Bassin Aubenas.
- 2 juin Dépôt d'une gerbe sur la tombe de l'ancien Maire : Paul NEVISSAS.
- → 2 juin Commission Environnement et bénévoles nettoient berges de l'Ardèche et voies communales.
- → 2 juin Forum de la santé organisé par A.P.R.R.E.S.
- → 14 juin 2ème Conseil d'Ecole.
- → 18 juin Commission Fêtes, Cérémonies : Derniers réglages 14 juillet et cinéma du 30 juillet.
- → 20 juin 6ème Conseil Municipal des Jeunes : organisation de la fête du feu de la St Jean du 23 juin.





→ 21 juin 3^{ème} Conseil Municipal des Sages : étude de la constitution d'un bureau.

→ 22 juin Acquisition de la propriété JAUFFRES.

23 juin La fête du feu de la St Jean revit après plus de 25 ans grâce au Conseil Municipal des Jeunes.

23 juin La fête de l'école réjouit enfants, parents, enseignants, personnel et élus.

→ 25 juin Commission Communication : élaboration du bulletin municipal du 2^{ème} trimestre.

→ 28 juin Roland ROMEYER, Président de St Etienne 42 (football, les verts) accueilli à la mairie.



→ 2 juillet Planning de la salle polyv. des associations et accueil des nouveaux habitants et Ets.

→ 5 juillet Commission Education : Amélioration des services cantines et garderie avec le personnel.

9 juillet 4^{ème} Conseil Municipal.

▶ 14 juillet Fête réussie mais écourtée par la pluie qui n'a pas permis de tirer les feux d'artifice.

→ 30 juillet 4^{ème} édition du cinéma en plein air à la salle polyvalente avec « Belle et Sébastien 3 ».

→ 11 août 1er mariage pour tous célébré à St Didier.

→ 3 septembre Rentrée scolaire : les effectifs passent de 76 à 59 écoliers.

→ 10 septembre Le CCAS règle les derniers détails de l'organisation de la fête des enfants.

→ 16 septembre 11ème édition de la fête des enfants organisée au stade par le CCAS.

→ 24 septembre Présentation aux associations des subventions possibles autres que communales.

→ 28 septembre Vernissage à la salle polyvalente d'une superbe exposition de la Bibliothèque.

→ 1 octobre Commission Finances : les réalisations sont conformes aux prévisions budgétaires.

→ 1 octobre Commission Communication : bulletin municipal annuel et du 3^{ème} trimestre.

→ 3 octobre Conseil Municipal des Sages.

→ 24 octobre Conseil Municipal des Jeunes.

→ 29 octobre CCAS : bilan de la fête des enfants et préparation du repas des 67 ans et plus.

→ 31 octobre Sécheresse sans précédent à pareille époque de l'année.

→ 3-4 novembre Rallye de l'Ardèche : Maxime et Bastien FONTAINE font briller nos couleurs.

6 novembre 4ème Conseil d'Ecole : Adoption du règlement intérieur.

→ 11 novembre Commémoration avec les anciens combattants.

→ 12 novembre 5^{ème} Conseil Municipal.

→ 13 novembre Commission communication : finalisation de ce bulletin municipal 2019.

→ 19 novembre Réunion publique : présentation d'un projet d'aménagement du terrain ex-TOURVIEILLE.

→ 25 novembre Concert annuel de la Chorale de St Didier à la salle polyvalente comble.

→ 1 décembre Le Téléthon organisé par St Didier en Fête.

→ 2 décembre Le CCAS a ravi les plus âgés. Les absents ont eu droit à un bon d'achat.

▶ 10 décembre Réception du personnel.

→ 16 décembre Pièce de théâtre à la salle polyvalente sous l'égide de l'Association St Didier En Fête.

→ 17 décembre 6ème Conseil Municipal.

→ 21 décembre CCAS : remise des places de cinéma, lasergame, bowling, piscine aux jeunes adolescents.

Budget principal m14

	2 018	2 017	2 016		2 018	2 017	2 016
section de fonctionnement m14				section d'investissement m14			
DEPENSES	695 000	667 000	687 000	DEPENSES	623 000	1 032 000	608 000
Charges à caractère général	12 000	127 000	123 000	Total des dépenses d'équipement	487 294	934 000	519 822
Charges de personnel	214 000	225 000	215 600	Charges financières	91 660	88 000	61 500
Autres charges de gestion courante	109 200	93 000	110 000	Opérations d'ordre	10 000	10 000	10 000
Charges financières	19 130	22 000	19 300	Déficit reporté	35 046	0	16 678
Charges exceptionnelles	1 000	1 000	1 400				
Opérations d'ordre entre section	17 330	16 500	15 700				
Virement à la section d'investissement	213 340	172 500	197 000				
RECETTES	695 000	667 000	687 000	RECETTES	623 000	1 032 000	608 000
Atténuation de charges	8 499	0	0	Subventions et divers	177 272	208 500	231 554
Produits des services	51 000	47 200	46 000	Emprunts	0	0	0
Impôts et taxes	400 000	385 000	365 800	Fonds de Compensation TVA	55 000	17 000	30 000
Dotations et participations	87 000	105 844	123 400	Taxe Locale d'Equipement TLE	20 803	20 000	20 037
Autres produits de gestion courante	45 000	45 000	43 000	Produits des cessions	0	0	0
Produits financiers	10	10	10	Affectation des résultats	139 255	189 715	113 709
Produits exceptionnels	774	312	1 309	Caution	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	10 000	10 000	10 000	Opérations d'ordre	17 330	16 500	15 700
Excédent reporté	92 717	66 634	90 481	Virement de fonctionnement	213 340	172 500	197 000
				Excédent reporté	0	407 785	0







Budget m49 (eau et assainissement)

	2 018	2 017	2 016		2 018	2 017	2 016
section d'exploitation m49				section d'investissement m49			
DEPENSES	250 000	222 000	239 000	DEPENSES	506 000	548 500	482 000
Charges de gestion courante	158 090	145 190	139 100	Total des dépenses d'Equipement	473 440	510 400	456 300
Charges financières	5 250	6 150	4 100	Amortissement des subventions	15 510	15 000	15 000
Charges exceptionnelles	1 000	4 500	1 000	Charges financières	17 050	23 100	10 700
Dotation aux amortissements	52 860	49 260	47 200	Déficit reporté	0	0	0
Virement à la section d'investissement	32 800	16 900	47 600				
Déficit reporté	0	0	0				
RECETTES	250 000	222 000	239 000	RECETTES	506 000	548 500	482 000
Produits de gestion courante	215 250	207 000	198 974	Subventions	32 348	12 418	20 446
Produits exceptionnels	0	0	0	Emprunts	0	0	100 000
Opérations d'ordre	15 510	15 000	15 000	Fonds de compensation TVA	22 500	11 994	2 379
Excédent reporté	19 240	0	25 026	Affectation des Résultats	968	43 913	28 704
				Compte de liaison	1 000	1 000	1 000
				Reprise sur amortissement	52 860	49 260	47 200
				Virement de fonctionnement	32 800	16 900	47 600
				Excédent reporté	363 524	413 015	234 671



AUBENAS

- Géomètres experts
 - Bureau d'études
 - Maîtrise d'œuvre
 - Environnement
 - Urbanisme

www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 90212 / 07204 Aubenas Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

Comparatif 2018 des taux des 3 taxes

6	nauté de Communes du Bass		F
Communes	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Saint-Didier-sous-Aubenas 2017	5,84%	9,68%	91,09%
Saint-Didier-sous-Aubenas 2018	5,84%	9,68%	91,09%
Ailhon	8,31%	8,84%	112,13%
Aizac	8,74%	15,08%	143,25%
Antraigues	10,32%	20,74%	128,16%
Asperjoc	11,50%	18,58%	148,39%
Aubenas	10,45%	21,89%	115,12%
ons	9,50%	8,07%	69,66%
Genestelle	8,72%	11,60%	86,49%
Juvinas	10,31%	12,93%	125,23%
La Bastide sur Besorgues	7,29%	9,18%	106,57%
_abégude	6,04%	13,24%	78,46%
achapelle sous Aubenas	6,46%	8,17%	47,06%
_avilledieu	9,76%	13,29%	73,35%
Laviolle	8,24%	10,30%	75,14%
_entillères	9,02%	10,68%	93,47%
Mercuer	6,12%	11,92%	95,84%
Mézilhac	5,89%	7,65%	66,66%
Saint Andéol de Vals	9,34%	11,02%	64,84%
Saint Etienne de Boulogne	7,36%	8,11%	71,00%
Saint Etienne de Fontbellon	5,50%	10,00%	70,32%
Saint Joseph des Bancs	13,83%	15,22%	85,42%
Saint Julien de Serre	8,09%	10,91%	87,06%
Saint Michel de Boulogne	9,27%	10,51%	63,06%
Saint Privat	7,13%	15,78%	107,06%
Saint Sernin	8,11%	13,24%	71,05%
Jcel	7,27%	11,70%	69,69%
/als-les-Bains	9,91%	21,27%	31,42%
/esseaux	7,65%	11,70%	85,21%
/inezac	7,60%	8,62%	46,14%
C.C.B.A.	11,09%	4,08%	16,65%
Comm	unauté de Communes Berg e	et Coiron (C.D.C.B.C.)	
Berzème	13,75%	12,83%	52,99%
Darbres	13,85%	11,15%	50,50%
ussas	16,00%	17,20%	70,86%
Mirabel	10,89%	7,30%	51,21%
Saint Andéol de Berg	10,14%	6,26%	61,17%
Saint Germain	15,36%	12,73%	81,15%
saint Gineys en Coiron	14,62%	13,13%	86,11%
Saint Jean le Centenier	15,73%	12,80%	62,49%
aint Laurent sous Coiron	14,00%	10,45%	81,68%
aint Maurice d'Ibie	12,64%	7,56%	65,58%
Saint Pons	12,74%	12,76%	70,68%
Sceautres	11,54%	8,58%	44,55%
/illeneuve-de-Berg	16,02%	14,90%	81,94%
C.D.C.B.C.	9,68%	4,77%	20,19%

Bilan des principales réalisations 2018

ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ JAUFFRES

Ce n'était pas prévu au mandat que vous nous avez confié en 2014. C'est une opportunité qui s'est présentée à la commune, comme l'acquisition de la propriété TOURVIEILLE Juliette en 2017. C'est parce que la gestion de la commune depuis 2008 est saine qu'il a été possible d'acquérir également la propriété de Mme JAUFFRES Jeanne. Afin que ces deux propriétés ne tombent dans les



mains de promoteurs, votre municipalité a jugé d'un intérêt majeur pour l'avenir et le développement de la commune, de maîtriser ce foncier et les aménagements à concevoir. S'agissant de la propriété JAUFFRES, le Conseil Municipal, par délibération en date du 22.1.2018, a décidé d'acquérir les 9 063 m^2 au prix total de 240 000 €. Ils permettront :

- d'en conserver la très grande partie en prairie qui constitue actuellement le poumon vert du centre du village face au cimetière,
- la possibilité de créer jusqu'à 3 accès supplémentaires à l'école desservis ainsi par l'arrière et désengorgeant par là même le chemin des Ecoles actuellement saturé, permettant du coup d'améliorer la sécurité des piétons comme des automobilistes,
- la possibilité de réaliser du stationnement à l'arrière de l'école,
- la possibilité de construire une extension future de l'école communale René Cassin.

Ces perspectives sont encourageantes pour le devenir de l'école publique du village. Tous ces investissements à moyen ou long terme sont à bien réfléchir maintenant. Cette réflexion sera là aussi le fruit d'une longue concertation que nous allons mener avec toutes les parties prenantes et citoyens volontaires d'ici 2020.

ÉTUDE DES AMÉNAGEMENTS DE L'EX-PROPRIÉTÉ **TOURVIEILLE**

La réunion publique du 19 novembre 2018 a permis de présenter les 3 grands principes d'aménagement de cet espace qui constitue le cœur du village :

- Création d'une place publique qui permettra à la population de se retrouver au travers de multiples activités. Il est rappelé qu'actuellement, la seule place publique appartenant à la commune est celle de la place de l'Église. Toutes les autres sont privées.
- Création de logements locatifs destinés aux familles mais aussi aux personnes âgées sous la forme de maison de retraite restant à définir. La construction d'autres habitations est également envisagée dans le cadre de l'accession à la propriété (vente de parcelles).
- Création d'un espace qui permettra d'accueillir des services à la personne qui restent à définir (exemples : ménage, repassage, garde d'enfants, aide aux Séniors, jardinage, handicap, incapacité temporaire, maison des services publiques, mairie,



Aucun commerce n'est prévu dans cet ensemble car la commune en est suffisamment dotée. Il ne s'agit pas de leur faire concurrence. Au contraire, l'apport de nouveaux habitants et de services va contribuer à leur développement.

FIBRE OPTIQUE

Les études du passage de la fibre ont été réalisées en 2017 et 2018. 2018 devait être celle des travaux. La fusion des communautés de communes du Vinobre et celle du pays d'Aubenas Vals en 2017 a changé la donne. Les travaux ont commencé finalement par Saint-Etienne-de-Fontbellon et Saint-Sernin. Ceux de Saint-Didier sont du coup décalés sur 2019 qui serait peut-être celle des premiers raccordements des abonnés. L'année 2020 serait celle qui permettrait de couvrir tout le territoire communal.



VOIRIE

La Commune continue sur plusieurs années son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Cette année, les démarches en cours vont permettre de régulariser les chemins du Bosquet, du Lac et des Écoles. Ces régularisations de cessions de terrain à la commune pour l'élargissement des voiries se font à l'euro symbolique. La commune prenant en charge les frais notariés, des géomètres.





Pour ce qui est des travaux, plusieurs portions de chemins ont été goudronnées après amélioration des différents réseaux et de la sécurité des usagers.

COLUMBARIUM

Après avoir traité une grande partie de l'ancien cimetière, le nouveau cimetière de 1975 a fait l'objet lui aussi d'une rénovation. L'aménagement du columbarium et son agrandissement ont été réalisés.



LE RÉSEAU D'EAU POTABLE DE LA CITÉ PRÉLAFONT

Créé en 1974, ce lotissement de 64 maisons a fait plus que doubler la population à l'époque. Après 43 ans de bons et loyaux services, le réseau d'eau potable montre désormais des signes de faiblesse de plus en plus fréquents. En effet, les propriétaires ont pu constater des fuites de plus en plus nombreuses et de plus en plus importantes dues à la vétusté de la conduite principale heureusement réparées rapidement grâce à notre réactivité. C'est pourquoi, une étude vient d'être engagée en vue d'envisager le renouvellement de ce réseau et de connaître également l'état du réseau d'assainissement. À l'heure où nous écrivons ces lignes (octobre 2018, aucune décision d'attribution de subventions n'est parvenue en mairie. Ce qui explique pourquoi le lancement du marché public et les travaux n'ont pas démarré en 2018. Espérons que ce sera le cas en 2019.



LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette opération, qui a pris beaucoup de retard consécutivement aux différents changements de lois, pourrait se terminer en 2019, espérons-le! Si d'autres contraintes ne surgissent d'ici là.

Présentation des 2 premières phases : Le Diagnostic et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Une réunion publique est prévue à cet effet dont la date vous sera communiquée dès qu'elle aura été fixée en accord avec les personnes publiques associées.

La troisième phase concernera la mise en forme règlementaire du PLU, c'est-à-dire, définition du zonage, du règlement et des orientations d'aménagement de programmation (OAP).

La quatrième phase consistera à arrêter le projet de PLU.

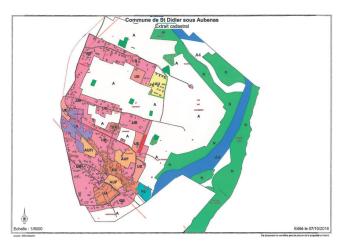
La cinquième phase sera celle de la consultation des personnes publiques associées (État, Département, Chambre d'Agriculture, ...).

La sixième phase constitue l'enquête publique d'un mois où un Commissaire Enquêteur sera désigné par le Tribunal Administratif.

La septième et dernière phase : Approbation du PLU après respect de toutes les procédures règlementaires.

Le calendrier prévisionnel de 7 phases obligatoires nous laisse espérer l'achèvement de la révision du PLU avant la fin

de cette année 2019 sauf si le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas



contre l'avis du Conseil Municipal de Saint Didier ne vient là aussi remettre en cause tout le travail accompli par votre municipalité.

CLASSE DÉCOUVERTE

Grâce au financement conjoint du Département, de l'Amicale Laïque, des parents d'élèves, de la Commune, du Centre Communal d'Action Sociale et au dévouement des enseignantes, les 3 classes de l'école René Cassin ont bénéficié d'un beau séjour en Haute-Loire au printemps 2018.



BORNE ÉLECTRIQUE

Mise en service en janvier 2018, la borne de recharge électrique des véhicules implantée face à l'entrée de la zone commerciale des Terres de Millet est un véritable succès car elle constitue déjà la borne la plus utilisée en Ardèche d'après notre partenaire, le SDE 07.



STADE « PAUL NEVISSAS »

Vu la vétusté de l'éclairage du stade, celui-ci a été entièrement rénové. Ce sont des lampes LED qui ont été installées offrant un éclairage de bien meilleure qualité et permettant surtout d'importantes économies d'énergie.



STÉRILISATION DES CHATS

Cette opération réalisée en partenariat avec la SPA et 30 Millions d'Amis a permis de freiner considérablement la prolifération des chats errants. C'est l'occasion de rappeler que comme pour les chiens, les chats eux aussi doivent être obligatoirement identifiés (puce, tatouage).

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Ce tout nouveau Conseil Municipal des jeunes a été créé en début d'année 2018. Il est désormais composé de 10 adolescents : BERNARDI Mathilde, BOURDELIN BREYSSE Rita, BULAK Thomas, HARDER Noémie, MADI Amayta, PARTISOTTI Mattéo, RIVAILLER Thibaut, RAILLET Romane, ROCHA DE SOUSA Anna et VITIELLO Anaïs. L'objectif est



d'initier à la citoyenneté et à la démocratie. Volontaires, les jeunes conseillers travaillent ensemble autour de thématiques ou de projets de leur choix dans le but d'améliorer le quotidien dans leur commune. 2 à 3 fois par an, ils participent aux réunions de leur Conseil Municipal pour apporter leurs propositions et pour en débattre avec les adultes élus. Ces derniers les aident à être force de proposition et à développer des projets.

Objectifs : Apprendre aux jeunes à se gérer en tant que groupe (écoute, respect...), valoriser leurs idées, exercer leur rôle de futurs citoyens, s'impliquer dans la vie de leur quartier, leur permettre d'exprimer les besoins et leurs suggestions lors d'un temps qui leur est dédié, analyser des

propositions et/ou situations, prendre des responsabilités, comprendre le rôle et la fonction d'un conseiller, d'un Maire et d'une commune.

Tel qu'il a été indiqué dans le bulletin municipal du 1er trimestre 2017, le Conseil Municipal des jeunes est une instance consultative de la commune. C'est une proposition de la profession de foi de 2014 de votre municipalité de créer pour la 1ère fois à Saint Didier une telle instance pour les jeunes. Le 23 juin 2018, ils ont organisé la fête des feux de la St Jean qui s'est déroulée aux abords de la salle polyvalente. Jeux de piste, buvette, apéritif sous forme d'auberge espagnole, chaque villageois a aussi amené son piquenique qu'il a partagé autour d'une même table. Musique, feux et animations ont terminé cette belle soirée d'été. À renouveler avec les encouragements de la municipalité et des St Didiérois.

Tous les jeunes adolescents St Didiérois peuvent encore rejoindre cette belle équipe dynamique.

CONSEIL MUNICIPAL DES SAGES

C'est aussi l'une des propositions de la profession de foi de 2014 de votre municipalité de créer pour la 1ère fois à St Didier une telle instance qui s'adresse aux retraités.

Le Conseil des Sages apporte des idées. Il est une force de réflexion et de proposition. Il est un instrument de démocratie locale participative. Par ses avis et ses études, le Conseil des Sages donne des éclairages à votre municipalité sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive.



Le Conseil des Sages n'est pas un « Conseil de quartier », il n'est pas non plus le représentant des séniors, il représente l'ensemble des citoyens et traite des sujets d'intérêt général.

Les « Sages » travaillent aussi autour de thématiques ou de projets de leur choix dans le but d'améliorer leur quotidien dans leur commune.

2 à 3 fois par an, ils participent aux réunions de leur Conseil pour apporter leurs propositions et pour en débattre avec les élus de la commune. Ces derniers les aident à être force de proposition et à développer des projets.

Objectifs: Valoriser leurs idées, exercer leur rôle de citoyen, s'impliquer dans la vie de leur quartier, partager leurs expériences de la vie, leur permettre d'exprimer leurs besoins et leurs suggestions lors d'un temps qui leur est dédié.

Tel qu'il a été indiqué dans le bulletin municipal du 1^{er} trimestre 2017, le Conseil Municipal des Sages est une instance consultative de la commune.

En 2018, le Conseil Municipal des Sages s'est réuni 6 fois. Ont participé à cette « sagesse » : BARBOSA Manuel, CHAU-DOUL Georgette, FAURE Huguette, FONTANAUD Chantal, RANCHIN Bernard et Odile, ROVARIS René, TEYSSIER Germain, TISSERAND Lidia et VALETTE Christian.

Ils vous invitent à les rejoindre.

ANIMATIONS

La fête du 14 juillet, bien qu'interrompue par la pluie en fin de soirée, la séance estivale de cinéma nocturne et la fête des enfants de septembre ont été reconduites par vos élus et les nombreux bénévoles que nous remercions. À cela, il faut ajouter toutes les animations réalisées par les 19 associations St Didiéroises soutenues par la municipalité. Enfin, la fête des feux de la St Jean organisée par le tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes s'est ajoutée à cette belle panoplie.







CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a encore œuvré en 2018 pour les petits comme les grands. En effet, à la fête des enfants, à la participation au centre de loisirs, aux entrées offertes aux adolescents pour diverses activités, au repas et bons d'achat de Noël destinés aux personnes de plus de 67 ans, s'est rajouté en 2018, une participation à la classe scolaire de découverte pour les familles les plus démunies.

Tout au long de l'année, le CCAS a également apporté son soutien aux personnes en difficulté dont les situations sont étudiées par les professionnels, comme les assistantes sociales, afin de leur obtenir les aides dont elles peuvent bénéficier.





le lundi 15h-19h du mardi au samedi 10h-19h

760, Route de Montélimar 07200 St-Didier-sous-Aubenas Tél. : 04 69 22 22 88

MOBALPA

Unique, comme vous.

2 Chemin de Saint Pierre - 07200 AUBENAS

04 75 93 33 31

www.mobalpa.fr

Projets 2019

FIBRE OPTIQUE

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte un ambitieux projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (Fiber to the Home - FTTH) sur l'ensemble du territoire. Depuis 2017, la réalisation de 77 000 premières « prises » FTTH a été engagée en différents points de l'Ardèche et de la Drôme (1 prise permettant de desservir 1 foyer). En priorité sur les secteurs géographiques les moins bien desservis en technologie ADSL (accès à Internet haut débit via la ligne de téléphone fixe). L'objectif d'ADN est de pouvoir réaliser 310 000 prises en 8 ans.

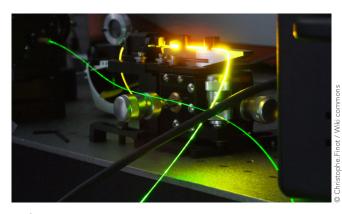
Plusieurs communes autour d'Aubenas sont ainsi concernées par ces premiers déploiements, dont Saint-Didier-sous-Aubenas, classée zone prioritaire grâce à son Conseil Municipal.

Ce grand chantier du déploiement de la fibre à la maison prévoit une première phase d'études (sur le terrain puis en bureau d'étude), qui est en voie de finalisation sur notre commune. 6 à 9 mois de travaux seront ensuite nécessaires pour déployer la fibre optique (en souterrain et parfois en aérien). Puis un délai réglementaire de 3 mois sera nécessaire pour permettre aux opérateurs commerciaux d'activer leurs offres sur le réseau. L'année 2019 verra donc se dérouler les travaux de déploiement de ce nouveau réseau, avec une mise en service commerciale prévisionnelle en toute fin d'année.

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques.

Les collectivités locales se sont fortement mobilisées pour permettre l'arrivée du FTTH sur notre commune, qui n'aurait pas été rendue possible par la seule initiative des opérateurs privés.

La Région Auvergne Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas se sont ainsi réunis au sein d'ADN, avec le soutien financier de l'État au travers du Plan France Très Haut Débit, pour mener ensemble ce grand projet d'infrastructures, d'une ampleur comparable au déploiement des réseaux électrique et téléphonique au siècle dernier.



Le financement est réparti comme suit :

- 11 555 250 € pour l'État au travers du Plan France Très Haut Débit
- 10 437 000 € pour ADN (emprunts)
- 7 455 000 € pour la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas
- 4 100 250 € pour les Départements de l'Ardèche et de la Drôme
- 3 727 500 € pour la Région Auvergne Rhône-Alpes

La Communauté de communes du Bassin d'Aubenas participe à hauteur de 300 € par prise à construire (soit 20% du budget total).

Que va vous apporter la fibre optique à la maison?

- des débits symétriques, en émission et en réception ;
- des débits similaires quelle que soit votre localisation (pas d'affaiblissement lié à la distance) ;
- une vitesse de connexion à Internet de 100 à 1 000 fois plus rapide qu'une connexion ADSL, permettant par exemple de regarder ou télécharger des vidéos et d'accéder à tous types d'applications sans aucune contrainte;
- la possibilité de connexions simultanées (plusieurs utilisateurs et plusieurs supports sur la même box fibre) sans avoir à se soucier des débits disponibles;
- la possibilité de profiter de l'enrichissement permanent des contenus et des applications numériques et d'accéder aux usages de demain : maison connectée, domotique...

Vous souhaitez savoir quand la fibre sera chez vous ? Depuis le 7 juin, l'outil d'éligibilité "À quand la fibre chez moi ?" est disponible sur le site **Ardèche Drôme Numérique** dans la rubrique **Particuliers**.



- Organisation complète des obsèques,
- Prise en charge mutuelle Tiers Payants
 Transport de corps avant et après mise en bière
- Iransport de corps avant et après mise en biere
 Contrats obsèques
 - Accès à toutes les chambres funéraires
 - Marbrerie Pose de caveau sous 48h
 - Grand choix d'articles funéraires
 - Entretien et fleurissement de sépultures
 - Gravures personnalisées

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE Brigitte BARATIER à votre écoute

3, rue Ampère (sous la Gare à côté de Toustocks) - 07200 AUBENAS Tél. 04 75 39 47 06 - Fax. 04 75 39 47 92 - E.mail : roc-eclerc.aubenas@orange.fr

VOIE VERTE

Cette année serait celle de la fin des études et du tracé retenu, voire des travaux. Le tronçon de Saint Didier sera la jonction entre la déviation de St Privat jusqu'à la Gare Routière en passant par le bord de l'Ardèche puis le chemin du Bosquet, le chemin des Prades devant la Salle Polyvalente, le chemin des Vignettes, le Chemin de l'École, le chemin du Village, le chemin Prélafont, le chemin de la Plaine. Bien que ce projet s'inscrive dans un cadre intercommunal maillant plusieurs voies vertes du sud ardéchois, les élus de St Didier s'y sont investis depuis plusieurs années afin qu'il traverse notre territoire communal.



STADE « PAUL NEVISSAS »

La conformité des locaux et notamment des vestiaires sera réalisée. Les mises aux normes obligatoires seront prises en compte en matière de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

VOIRIE

La Commune va continuer sur plusieurs années son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Cette année, les démarches vont permettre de régulariser le Chemin de la Plaine. Ces régularisations de cessions de terrain à la commune pour l'élargissement des voiries se font à l'euro symbolique. La commune prenant en charge les frais notariés, des géomètres.



Pour ce qui est des travaux, plusieurs portions de chemins vont être goudronnées après amélioration des différents réseaux et de la sécurité des usagers.

ALLÉES DU CIMETIÈRE

Les allées du fond du nouveau et de l'ancien cimetières n'ont pu être goudronnées en fin d'année en raison des intempéries.



L'entreprise retenue pour la réalisation de ces travaux ne pourra les effectuer qu'aux beaux jours (mars 2019).

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE DE LA CITÉ PRÉLAFONT

Ce projet de renouvellement initié en 2018 n'a pas pu voir le jour faute de subvention obtenue. Espérons que 2019 sera la bonne.

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette opération, qui a pris beaucoup de retard consécutivement aux différents changements de lois, pourrait se terminer en 2019, espérons-le ! Si d'autres contraintes ne surgissent d'ici là.

SALLE POLYVALENTE

Comme le terrain multisport, les abords de la salle font eux aussi de plus en plus l'objet de troubles à l'ordre public, notamment la nuit.



La commune envisage et étudie la possibilité de clôturer les parkings.

ANIMATIONS

Les feux de la St Jean, la fête du 14 juillet, la séance estivale de cinéma nocturne et la fête des enfants de septembre seront reconduites par vos élus et les nombreux bénévoles que nous remercions.

BILAN DU MANDAT

La municipalité entame déjà sa dernière année du mandat que vous lui avez confié en 2014.

En fin 2019, le bilan sera dressé et communiqué.

Il vous permettra surtout de constater que non seulement les engagements ont été tenus, mais qu'il a été réalisé bien plus que prévu, de par la gestion saine des deniers publics qui vous permet de bénéficier des impôts locaux parmi les plus bas de l'Ardèche méridionale.







PERMANENCES DES ÉLUS:

le Maire reçoit sur RDV,

les adjoints, M. ROURESSOL Raymond, tous les matins sur RDV, Mme CAMOIN Josiane, lundis 10h-12h et vendredis sur RDV, M. GUYON Marc - M. MIALON Michel, sur RDV

Mairie de Saint-Didier-sous-Aubenas

300 route de Montélimar - BP 50012 07202 Aubenas

Tél.: 04 75 35 16 84 - Fax: 04 75 35 42 80

Site Internet : saint-didier-sous-aubenas.fr e.mail : ma-stdsa@inforoutes.fr

Heures d'ouverture au public :

lundi : 8h-12h • mardi, mercredi : 9h-12h jeudi : 15h-19h • vendredi : 8h-12h

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément
FRANÇOIS Marie-Line	18, Ch. des Ecoles	04 75 35 04 33	4 enfants
MOREL Séverine	440, Ch. des Vignettes	06 82 49 17 86	3 enfants
SEGURA Roselyne	274, Ch. du Village	04 75 93 69 91	2 enfants
VITIELLO Nathalie	503 Chemin de prélafont	06 13 62 42 95	2 enfants

ORDURES MÉNAGÈRES, collecte:

- poubelles règlementaires : mardis et vendredis matins.
- tri sélectif, emballages vides (poubelles jaunes) : un vendredi sur deux (semaines paires).

Les déchets doivent impérativement être déposés dans des sacs et dans un container dont l'acquisition est à la charge des utilisateurs (propriétaire ou locataire).

Pour les verres, papiers, deux containers place de la mairie, deux containers chemin de Saint-Pierre, deux containers chemin du Bosquet, deux containers à la salle polyvalente. Sur ces différents sites, le SIDOMSA a mis en place un bac pour la collecte des piles usagées.

LES MONSTRES: Le ramassage des objets encombrants est assuré chaque premier lundi du mois par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas après <u>inscription</u> au Tél.: 0800 07 60 15.

3 encombrants maximum par adresse ne dépassant pas le total de 3m³.

VÉGÉTAUX OU DÉCHETS VERTS. Les particuliers peuvent apporter des végétaux aux déchetteries de Labégude et Saint-Etienne-de-Fontbellon. Déchets ménagers spéciaux : bois, métaux, cartons, batteries, huiles de vidange doivent également être apportés à ces

déchetteries dont les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Ce service est gratuit pour les particuliers. Renseignements auprès du SIDOMSA au 04 75 94 33 57.

Interdiction de faire du feu par arrêté préfectoral.

ÉLAGAGE: en bordure du domaine public, faute d'exécution par les riverains, l'arrêté municipal du 20.10.2011 permet l'exécution d'office des travaux par la mairie et la facturation aux dits riverains.

DÉPÔTS SAUVAGES : le dépôt d'ordures et déchets de toutes sortes est formellement interdit sur le territoire de la commune par arrêté municipal de 1994.

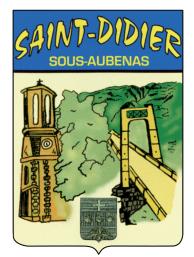
ANIMAUX : la divagation des animaux est strictement interdite sur tout le territoire de la commune par arrêté municipal de 2003.

MENDICITÉ ET CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE sont interdites par arrêté municipal de 2008.

"BRUITS DE VOISINAGE" (tondeuses, chiens, musiques, etc.)

Autorisés: du lundi au vendredi de 8h à 12h et de14 h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - dimanche et jours fériés de 10h à 12h.





Le blason

- Le Pont de Ville
- Le clocher
- La falaise de Jastres

y sont représentés, ceux-ci étant caractéristiques de la commune.

Le blason des premiers seigneurs de Saint-Didier-sous-Aubenas

(les Valetons) est repris.



Celui-ci représente la foi, le respect, l'accueil et la générosité :

* La Coquille :

- dans l'antiquité, la coquille était le symbole de l'Amour, elle est, par la suite, devenue le symbole des pèlerins qui allaient à Saint Jacques de Compostelle et qui la mettaient sur leur costume à leur retour;
- signe d'humilité et de respect des autres ;
- trois coquilles représentent une confrérie croyante, respectueuse et vertueuse.

* Le Pélican:

- symbolisme christique, amour paternel;
- Alfred de Musset l'a immortalisé dans un sublime poème La Nuit de Mai ("lorsque le pélican lassé d'un long voyage...");
- le Pélican se sacrifie et donne son cœur à manger à ses enfants après une pêche infructueuse.

N102 dir. AUBENAS

dir. PRIVAS

S

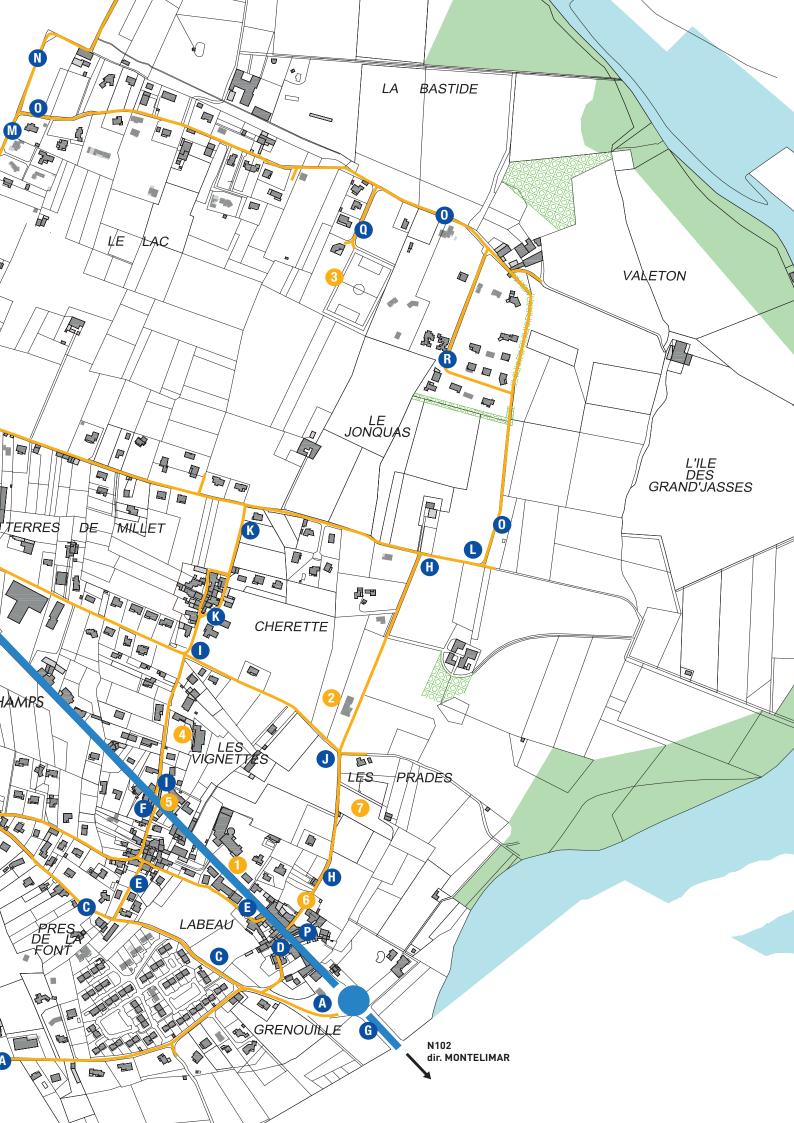
NOMS DES RUES - BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

La numérotation est basée sur le système métrique.

Les numéros correspondent à la distance des habitations par rapport au début des chemins.

- A Chemin de St Pierre
- B Chemin de la Plaine
- Chemin de Pré La Font
- Chemin de Labeau
- Chemin de la Tourasse
- Chemin du Village
- G Route de Montélimar
- Chemin des Prades
- Chemin des Ecoles
- Chemin des Vignettes
- K Chemin de Millet
- Chemin des Terres de Millet
- M Chemin du Lac
- N Chemin des Vergers

- O Chemin du Bosquet
- Place de l'Eglise
- Impasse du Stade
- Allée Félix Plantevin
- S Centre Commercial de la Plaine
- Centre Commercial Les Terres de Millet
- Mairie
- 2 Salle polyvalente
- Stade
- 4 Ecole
- 5 Bibliothèque
- 6 Eglise
- Cimetière



Téléphones utiles

Mairie la semaine 04 75 35 16 84 Mairie (urgence week-end) 06 32 89 69 07 Ecole, cantine, garderie 04 75 93 43 99

Pompiers 112 ou 18 04 75 89 22 22 Commissariat Aubenas

Police 17 **SAMU** 15

Défibrilateurs

accessibles à la Salle Polyvalente

et 7 jours/7 à Rouge Café 04 75 89 85 65

0 810 33 33 21 EDF dépannage

0 800 47 33 33 GDF dépannage

09 72 67 50 26 ERDF dépannage particuliers

Trésorerie 04 75 35 25 23 La Poste 04 75 87 81 60

France Télécom 1014

SNCF 04 75 35 01 67 Hôpital 04 75 35 60 60 M. le Curé 04 75 35 22 45

Dauphiné Libéré:

BLANCHARD Jean-Paul 06 89 64 63 92

La Tribune :

VINSON Patricia 06 81 89 45 68

Assistante sociale:

Géraldine Gérard 04 75 87 87 33 Infirmières 04 75 93 55 05 ou 07 62 41 15 00

04 75 35 08 79 Orthophoniste 06 03 90 82 69 Ostéopathe



(vendredi 18 h)



Le Coussillon 07140 CHAMBONNAS 04 75 37 22 95

309 RN 07200 St DIDIER 04 75 35 26 69

Le Pont de GRIGNAN 26230 COLONZELLE 04 75 46 56 90

ZI DU LAC **07000 PRIVAS** 04 75 64 11 57





Débroussaillage et incinération des végétaux

DÉBROUSSAILLAGE:

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.322-3 du code forestier).

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

"Débroussailler" consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété. D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

Débroussailler à temps, débroussailler avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation règlementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain).
- ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.
- si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U du PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier.

Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

INCINÉRATION:

De nombreuses personnes s'interrogent sur les règles à respecter pour l'incinération des végétaux.

Qui a le droit de brûler?

Les seules personnes autorisées à brûler sont les agriculteurs et forestiers professionnels.

Pour toutes les autres situations, le brûlage des déchets verts est interdit.

Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.
- certaines particules émises sont cancérigènes et leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités...).
- le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et fortement incommoder les personnes les plus sensibles (personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires, enfants).
- le brûlage des déchets est régulièrement à l'origine des feux de forêts qui peuvent menacer les habitations.

Le brûlage de tous les déchets est donc interdit sur l'ensemble du territoire français.

Les 3 dérogations :

- si un particulier exploite ou entretient une terre agricole ou une châtaigneraie, il peut bénéficier de la reconnaissance d'un usage type agricole par le Maire de la commune et être autorisé à brûler les résidus de culture.
- Si un particulier réside dans une commune qui a obtenu le report de 2 ans de l'interdiction générale; cette dérogation est provisoire.
- si un particulier est soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis.

Dans tous les cas, le brûlage doit se faire en tas ou en incinérateur domestique et uniquement s'il n'existe pas de solution alternative à l'emploi du feu.

Il est en outre nécessaire :

- de demander l'autorisation de feu en mairie,
- de vérifier qu'il n'existe aucune interdiction générale en place,
- de respecter les règles de sécurité et prévenir les services d'incendies et de secours.



LES DÉCHETS MÉNAGERS :

La collecte est sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.).

Elle a lieu le mardi matin et le vendredi matin.

Cette collecte comprend tous les emballages non recyclables et les déchets domestiques ordinaires.

Elle exclue les objets encombrants, les produits chimiques, électroniques ou électriques divers, le verre, les papiers journaux et magazines.

LE TRI SÉLECTIF :

Soyons tous citoyens et assurons-nous que les déchets recyclables puissent l'être : Trions nos déchets !

De nombreux conteneurs à verre et à papier ainsi que des conteneurs jaunes pour les emballages ménagers recyclables sont disponibles dans plusieurs quartiers.

Le verre :

Oui : Uniquement les verres d'emballages débarrassés de tous bouchons et autres couvercles.

Non: Pas de vaisselle, pas de terre cuite ou plats et pots en tous genres, pas de vitre.

Les papiers, journaux et magazines :

Oui : Seul est récupéré le papier propre et uniquement le papier propre (prospectus, catalogues, feuilles, courriers, etc.).

Non: Tout ce qui contient autre chose que du papier (colle, plastique, film de protection, enveloppes, etc.) est banni. Pas de papier de cuisson ou papiers journaux sales.

Poubelles jaunes pour les emballages ménagers recyclables :

Oui : Bouteilles et flacons en plastique, cartonnettes, cartons à pizza, boîtes d'œufs, briques alimentaires, cartons de lait et autres, emballages métalliques et bombes aérosols.

Non : Pas de pots de yaourts, pas de polystyrène, pas d'emballages sales débarrassez-les de leurs détritus avant de les jeter.

Pire Cuisine simple, raffinée et faite

Le Ruffe De Cuisine simple, raffinée et faite

Salades... Burgers... Grillades...

Fondues...

Fondues...

Pizzas traditionnelles

Menu du jour 14.50 e

Entrée, Peat, Dessert

Végétaux : composteurs en vente depuis 2011 au SIDOMSA (usine de traitement des déchets ménagers de Lavilledieu). La plupart des végétaux peuvent être broyés et fournir un excellent apport à votre jardin en paillage ou en compost. Vous économisez ainsi le travail de chargement-déchargement et le transport.

Les Encombrants : 3 encombrants par adresse avec un volume maximum de 3m³.

S'inscrire impérativement une semaine avant auprès de la C.C.B.A. par téléphone **0 800 07 60 15** et pour connaître le calendrier établi.

LES DÉCHETTERIES, POUR TOUT LE RESTE ... OU PRESQUE!

Remblais, gravats, bois, meubles, électroménagers, produits chimiques, peintures et huiles moteurs, pneus, huiles végétales ménagères, ferrailles, cartons, déchets d'activités de soins, textiles, batteries, végétaux, piles et accus, encombrants divers.

Les déchetteries de St-Etienne-de-Fontbellon, Labégude et Villeneuve-de-Berg sont à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Renseignements auprès du **SIDOMSA 04 75 94 33 57**.

LIMITONS NOS DÉCHETS!

C'EST BON POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET POUR NOS IMPÔTS!

DOUBLEMENT ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE!





Du 17 janvier Au 16 février 2019 Lerecensement **parinternet** c'estpluspratique!

Madame, Monsieur, Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À quoi sert le recensement?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.



Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Je vous remercie par avance de votre participation.





Les deux agents recenseurs de haut en bas : DIMECK Séverine JAUSSENT Angélique

ECIMEN



Liste des Associations de Saint-Didier-sous-Aubenas

	NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	TÉLÉPHONE
1	FOOTBALL CLUB SAINT DIDIER	MERAL Grégory	06 80 26 52 77
2	AMICALE LAÏQUE	ANDRÉ Clotilde	06 74 52 26 05
3	CLUB "LES AÎNÉS DE LA PLAINE"	CHAILLAN Marinette	04 75 35 41 22
4	ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.	TASTEVIN Bernard	04 75 35 55 36
5	MÉDAILLES MILITAIRES	DELIGANS Raymond	04 75 89 26 69
6	AMICALE DES MONTAGNARDS	PLANCHER Maurice	04 75 93 13 48
7	CLUB DE GYM	ROBERT Nicole	04 75 93 68 75
8	ST DIDIER PATCH	VIOLAT Michelle	04 75 37 48 38
9	ACCA ST DIDIER	BOURDELIN Didier	06 77 49 64 57
10	LES RANDONNEURS DE JASTRE	BARBAROUX Jean	07 77 69 76 10
11	ST DIDIER EN FÊTE	SORHONDO Monique	04 75 93 81 02
12	AU FIL DES PAGES	BOILLON Marie-Noëlle	04 75 93 79 98
13	Chorale "UN SOURIRE EN CHANTANT"	SIERRA Lucien	06 74 67 67 60
14	LES RIVERAINS DE ST DIDIER	BOURDELIN Daniel	04 75 35 21 76
15	COUNTRY PASSION SAINT DIDIER	MARTIN Jean-Paul	06 61 98 76 43
16	AMITIÉS ET LOISIRS CLASSE 62	BERTRAND Henri	04 75 35 05 71
17	LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ	ROVARIS Catherine	06 71 47 99 23
18	COOL DANSE	DAVID Daniel	06 38 26 74 08
19	APRRES	DEL RIO Antonio	04 75 35 47 86





À l'école publique René Cassin

L'école publique de Saint-Didier-sous-Aubenas accueille, pour cette année scolaire, 59 élèves répartis dans 3 classes :

- les PS-MS-GS, classe de Mme AUDIGIER, Directrice
- CP-CE1, classe de Mme VANOTTI et les mardis M. CORTIAL
- CE2-CM1-CM2, classe de Mme CHARRE

Après une rentrée qui s'est déroulée dans la bonne humeur, presque aucun pleur n'était à constater après la première journée. Le travail studieux a démarré dans chaque classe.

POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE :

• Classe découverte à St Front pour l'ensemble de nos écoliers.

L'ensemble des classes de l'école ont pu profiter des plaisirs de la montagne dans un petit village de Haute Loire. Chacun a progressé ainsi dans sa connaissance du milieu montagnard à travers des activités sportives (VTT, Jeux d'orientation, équitation, escalade...) et c'était une belle expérience de vie de groupe. Pour cette semaine magnifique les remerciements vont évidemment à ceux qui l'ont rendu possible ; les élèves, les enseignants, les parents, l'Amicale Laïque, la Mairie, et le Conseil Régional.



- Musique avec une intervenante DUMI
- Médiathèque pour les 3 classes sur l'année
- Bibliothèque municipale avec l'association « le fil des pages » tous les mois
- Cinéma pour Noël
- Piscine pour les plus grands

L'année scolaire 2018-2019 débute avec de nouveaux projets et de nouvelles actions.

L'équipe enseignante









Du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h00

SAINT-DIDIER

929, Route de Montélimar - Tél. 04 75 35 80 90

Amicale Laïque de l'école primaire René Cassin

L'Amicale Laïque est une association de parents d'élèves bénévoles, rattachée à l'école. Elle mène des actions tout au long de l'année scolaire afin de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques des classes : abonnements, séances de cinéma, sorties culturelles et sportives, classes de découverte... Elle bénéficie du soutien de la mairie et ne puise sa force que dans l'investissement des familles et leur participation aux diverses manifestations organisées au cours de l'année.

L'année dernière, les ateliers créatifs d'Halloween, le mom troc, le loto, la vente de pognes pour le carnaval et la chasse aux œufs ont connu un vif succès. La fête de l'école et la kermesse ont attiré de nombreuses familles qui ont prolongé la soirée autour d'un repas partagé.

À l'issue de l'assemblée générale le bureau est constitué de :

<u>Présidente</u>: ANDRE Clotilde, <u>vice présidente</u>: GENTE Andy <u>Secrétaire</u>: DIMECK Séverine, <u>vice secrétaire</u>: VAUZELLE Cindy <u>Trésorière</u>: JEAN-PIERRE Marie, <u>vice trésorier</u>: JOANNY Elodie.

Chaque année, de nouveaux parents viennent renouveler le



bureau de l'association, mais nous avons besoin des idées de chacun et de votre soutien afin que l'Amicale puisse poursuivre son engagement auprès des enseignants et de leurs élèves.

Cette année, pas moins de cinq événements sont reconduits : les ateliers créatifs d'Halloween le 1^{er} novembre 2018, le Mom-troc et le loto sont fixés les 19 et 20 janvier 2019, la chasse aux œufs est prévue le dimanche 21 avril 2019. Le vendredi 14 juin se tiendra la fête de l'école 2019.





Bibliothèque "Au fil des pages"

La Bibliothèque vous accueille tous les vendredis de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30.

Un grand choix de livres et un accueil chaleureux vous y attendent.

L'abonnement est inchangé depuis 2003, il est à 8€00 pour l'année, par famille, et gratuit pour les enfants et adolescents.

Les enfants de l'École sont toujours accueillis une fois par mois et nous leur proposons des activités manuelles en lien avec le projet pédagogique scolaire de l'année.

Pendant le cours de l'année, l'Association se joint aux autres Associations pour participer aux manifestations sur la Commune : Téléthon, Fête des Enfants, 14 juillet etc.

Nous continuons à organiser, toutes les années notre exposition « L'ART ET L'HABILETÉ CRÉATIVE » qui cette année à été programmée les 28-29 et 30 Septembre 2018.



Les membres de la Bibliothèque vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2019.



Association pour la Prévention, la Réhabilitation Respiratoire et l'Education à la Santé.

Notre association propose des séances hebdomadaires d'Activité Physique Adaptée (APA) :

- Salle polyvalente de Rosières tous les lundis de 14h à 15h
- Salle polyvalente de St-Didier-sous-Aubenas 3 séances le mardi matin de 9h à 12h
- Séances d'Aquagym le vendredi de 11h à 11h30 à la piscine d'Aubenas (Hippocampe)
- Séances d'Aquagym le vendredi de 10h15 h à 10h45 à la piscine de Lablachère (La Perle d'Eau)
- Des balades auto responsable organisées par les adhérents les jeudis matin ou après-midi suivant le temps
- L'association inscrit aussi dans son projet des activités visant à réduire l'isolement et renforcer les liens sociaux (visites de sites patrimoniaux ou rencontres conviviales par exemple).



Son objet est de permettre une meilleure qualité de vie à ceux que les maladies respiratoires, les maladies chroniques ou le vieillissement handicapent dans leur quotidien et leur vie sociale.

Ce sont des personnes dont l'aptitude physique est insuffisante pour adhérer à d'autres structures et dont la tolérance à l'effort est réduite.

Pour tout renseignement:

Site: http://prevention-sante-aprres-aubenas.info

Mail : aprresassociation@gmail.com Tél. : 06 84 79 21 74 ou le 04 75 35 47 86

FROID CUISINE ARDECHE 04. 75. 93. 33. 12

FCA

07200 **AUBENAS**

FCA

La chorale de Saint-Didier "Un Sourire en Chantant"

La saison 2017/2018 a vu l'activité de la chorale fortement se développer :

- 8 concerts ont été donnés dans les EHPAD et autres établissements du pays ardéchois
- 19/11/2017 : organisation d'un concert salle polyvalente
- 26/05/18 : déplacement en autocar pour prendre part à un repas spectacle cabaret à Aix-en-Provence
- 20/06/18 : la chorale a clôturé la saison par un repas très convivial pris au restaurant « la Pinède » à Lazuel

La chorale étoffe chaque année son répertoire très éclectique de chants nouveaux (chants contemporains, chants du folklore français et étranger, extraits d'opéras – Verdi, Bizet, Beethoven, Mozart, Carl Orff etc.).

Si le chant est l'activité principale de la chorale, elle se veut aussi une source de convivialité, d'amitié et souhaite permettre à chacune et à chacun de s'y sentir bien et de se faire de nombreux amis (es).



« Un Sourire en Chantant » est bien plus qu'une association ; c'est une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un effort global en synchronisant son énergie et celle des autres.

Si vous avez une grande envie de chanter, que vous soyez débutants ou confirmés venez donc nous retrouver. Les répétitions ont lieu chaque mercredi de 18h00 à 20h00, salle polyvalente.

Contact: Lucien SIERRA - 06 74 67 67 60

Saint-Didier en Fête

Depuis 2003 notre association poursuit son chemin. Le dernier samedi d'avril a eu lieu « la rencontre des associations » qui a connu un grand succès, avec l'animation de notre ami D'JACK et la Paëlla préparée par « LA PAËLLA DU SOLEIL ».

Nous participons toujours aux manifestations organisées dans le cours de l'année, 14 juillet, Fête des Enfants, aide aux associations qui nous le demandent.

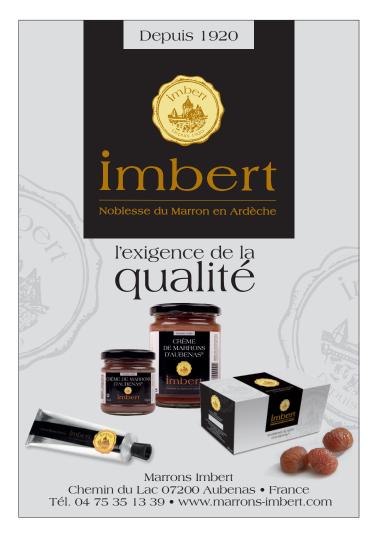
Nous avons cette année 2018 organisé un Téléthon avec la participation de plusieurs associations, qui dans la conjoncture actuelle a rapporté 840 euros.



La pièce de Théâtre du mois de décembre a connu un très vif succès, et elle sera renouvelée cette année en décembre 2018.

Venez nombreux à nos manifestations qui font vivre Notre Village.

Toute l'équipe de « SAINT-DIDIER EN FÊTE » vous présente ses meilleurs vœux de Bonheur et de Santé pour 2019.



Générations Mouvement Club des Aînés de la Plaine

Le club Générations Mouvement Les Aînés de la Plaine a réouvert ses portes le mardi 18 septembre.

Les activités pour 2018/2019 sont arrêtées :

- Samedi 20 octobre : Thé Dansant
- Dimanche 21 octobre : Concours de Belote
- Mercredi 24 octobre : Journée de la Solidarité au Domaine "Lou Capitelle "
- Mercredi 12 décembre : repas de Noël et célébration des 40 ans du club des Aînés
- Concours de belote inter club
- Mardi 22 janvier 2019 : Assemblée Générale
- Samedi 26 janvier : Thé Dansant
- Mardi 5 mars : Crêpes
- Mai et juin (repas et voyage)
- Mardi 18 juin : fermeture du club pour l'été



Contacts pour inscription au club : 04 75 35 41 22 ou 06 42 05 72 98

Amitiés et loisirs Classe 62

De nombreuses activités se sont déroulées en 2018 :

- Janvier : Assemblée Générale
- 22 avril : une journée à Confluence à Lyon
- 29 juillet : une journée aux Estables pour les membres du CA et conjointes ou conjoints
- 1^{er} juillet : Méchoui à Lalevade (photo ci-contre)
- 6 septembre : repas à l'auberge du Bez

<u>Projets 2019</u>:

- 23 janvier : Assemblée Générale
- Du 27 juin au 1^{er} juillet 2019 : Voyage au Puy du Fou



7 juillet : Repas Méchoui

Septembre ou octobre : Repas ou journée spectacle

Contact: 06 08 05 55 11





AUBENAS - Tél. 04 75 89 85 85 6 av. de Bellande - Près du centre hospitalier

Country passion déjà 10 ans !

"Country Passion" a pour but de donner des cours, organiser des stages et des animations de danse country & modernline. La danse country se danse sur des musiques « western » la danse modern-line se danse sur des musiques actuelles.

La danse country est très variée et c'est ce qui fait son intérêt dans les soirées car vous pourrez danser sur huit styles de danses : Valse, West Coast Swing, Two Step, Night Club, Triple Two Step, Cha Cha, Polka, East Coast Swing et tout ceci sur des musiques Western (Country) ou Moderne (Line).



<u>Cours</u>: Pour la saison 2018/2019 quatre niveaux de cours sont donnés par Marie-Jo et Jean-Paul; ultra débutants, débutants, novices et intermédiaires dans deux salles:

• les lundis à la salle polyvalente de St-Didier (19h30 débutants, 20h30 : novices).



- les mardis au centre social Le Palabre d'Aubenas (17h00 ultra débutant).
- les jeudis au centre social Le Palabre d'Aubenas (19h30 novices, 20h30 intermédiaires).

Vous pouvez venir nous rejoindre en cours d'année, le premier cours de découverte est gratuit, puis si cela vous plaît vous pouvez vous inscrire avec une cotisation ajustée au prorata des cours restants.

Contact: Marie Jo ou Jean Paul - Tél: 06 61 98 76 43 contact@country-passion-saint-didier.com www.country-passion-saint-didier.com

Country Passion Saint Didier
75 A chemin de Millet
07200 Saint Didier Sous Aubenas

Passionnément Country Marie José VIDIL & Jean Paul Martin

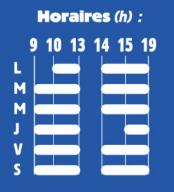


ALIMENTATION BIOLOGIQUE ET ÉCOPRODUITS



Les Gatôbio

07200 St Didier SS Aubenas 970 rte de Montélimar Tél.: 04 75 89 70 87 biocoop-lesgatobio.fr contact-lesgatobio@orange.fr







Chers Saint Didiérois et Saint Didiéroises,

Notre club se porte bien. Les effectifs ne cessent de croître. Les mercredis après-midi, environ 80 enfants foulent la pelouse du stade municipal pour participer aux entraînements. Ils sont répartis en 4 catégories d'âge de 5 ans à 12 ans avec 6 éducateurs pour animer les séances. Ils participent le week-end à des plateaux ou matchs dans le bassin et effectuent tout au long de l'année aussi des tournois qui peuvent parfois les amener loin de nos terres.



Pour exemple, les U11 et U13 ont participé en mai 2018 au tournoi de Villeneuve les Maguelone (34) pendant 3 jours.

Les équipes Séniors ne sont pas en reste avec l'accession des 2 équipes aux échelons supérieurs. L'équipe réserve monte en D5 et a disputé la finale départementale ou elle s'est inclinée avec les honneurs 2 buts à 1.

L'équipe fanion a enchainé avec une seconde accession d'affilée et retrouve la D3 qu'elle avait quitté en 2013.

Composition du Bureau directeur : Président : MERAL Grégory Vice-Présidents : Volle Patrice

& Hachspil Florent Trésorier : Roux Christian Secrétaire : Moreira Mélissa

Mialon Fabrice



Nous atteignons maintenant les 140 licenciés ce qui fait de notre association l'une des plus importante de la commune. Nous attendons cependant toujours de trouver des financements pour rénover les bâtiments du stade, qui ont plus de 20 ans, et créer une extension pour recevoir les visiteurs et le public dans de meilleures conditions. Nous sommes le dernier club de village existant dans le secteur. Tous les autres villages se sont regroupés comme Aubenas et Saint Etienne, Lavilledieu et Villeneuve, ou plus récemment Saint Privat avec Vesseaux. Nous devons donc pour lutter avec ces grosses structures, nous investir et agir autrement. C'est pour cela que nous conservons notre politique sur le « vivre ensemble ». Chaque licencié doit se sentir comme en famille

L'association participe aussi à la vie du village en aidant dans les diverses animations municipales telles que la fête des enfants et le 14 jJuillet. Le stade sert aussi pour d'autres manifestations comme la chasse aux œufs de Pâques organisée par l'Amicale Laïque ou la fête des enfants. Nous continuerons à travailler en partenariat avec nos élus et nos sponsors pour continuer à transmettre nos valeurs de convivialité reconnues unanimement par les clubs voisins.

Cordialement MERAL Grégory - Président du FCSD

FNATH, Association des Accidentés de la Vie, veille sur vos droits

La Fédération Nationale des Accidentés de la Vie, (FNATH), créée en 1921 est reconnue d'utilité publique. Elle vous écoute, vous accompagne, vous conseille et vous défend à la suite d'un accident du travail, de la route, domestique, médical ou également en souffrance au travail et toute situation liée à l'inaptitude etc. Elle vous aide à faire reconnaître vos droits auprès de tous les organismes de protection sociale et elle représente juridiquement toutes les personnes accidentées de la vie et leurs ayants-droit. Elle intervient également pour tous problèmes liés à l'invalidité ou démarche auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapés (MDPH).

Ne faites pas vos recours et démarches seul, venez nous rencontrer.

Contact: VANSANTEN YVETTE

Section locale AUBENAS ET SES ENVIRONS Tél: 04 75 39 89 82 ou 06 80 46 85 02 Courriel: fnath.aubenas@gmail.fr



Groupement Drôme Ardèche

Tél: 06 08 57 14 30

Courriel: fnath.26-07@wanadoo.fr Site internet: http://www.fnath26-07.org/

U.F.A.C.V.G. Union Fédérale Des Anciens Combattants Et Victimes De Guerre Des Amis Et Des Jeunesses

L'année 2018, pour l'Union Fédérale a été très chargée en commémorations.

Tout d'abord, avec plus de 1.500 drapeaux et 5.000 participants, l'Union Fédérale a dignement fêté ses 100 ans à Paris, le 12 mai 2018. Cette commémoration a débuté par une messe à la cathédrale N.D. de Paris suivie d'un déjeuner à l'École Militaire. Dans l'après-midi, le prix du civisme et de dévouement de l'Union Fédérale s'est déroulé devant un parterre d'autorités. La manifestation s'est terminée par un impressionnant défilé de porte-drapeaux, d'anciens combattants, une foule immense le long des Champs Elysées jusqu'au parvis de l'Arc de Triomphe où la mémoire de René CASSIN était présente dans les esprits. Deux cars de l'Ardèche étaient présents à Paris.

Le Centenaire de l'Union Fédérale Ardèche a eu lieu les 1er et 2 septembre 2018 à La Voulte et à Aubenas. Le samedi matin une plaque en hommage à Louis ANTERIOU, Fondateur de l'Union Fédérale Ardèche, a été dévoilée à la stèle de La Voulte en présence de Monsieur le Maire, Bernard BROTTES et de nombreuses personnalités civiles et militaires. Le samedi après-midi, à Aubenas, une plaque à la mémoire de Louis ANTERIOU était dévoilée devant le siège, 3 rue Jourdan, en présence de Monsieur le Maire, Jean-Yves MEYER, du Président National, Dominique LEPINE, de notre député, Fabrice BRUN et de nombreuses personnalités civiles et militaires. Le dimanche à l'Espace Lienhart : petit-déjeuner offert par la Section de St-Didier. Ce sont plus de 400 personnes qui ont suivi les manifestations de ce



centenaire, ouvert par le Président Départemental, Christian GUILLON. Après les allocutions des autorités, il y avait un grand rassemblement sur la place de l'Hôtel de Ville pour former le défilé qui s'est rendu au monument aux morts du cimetière Bourgneuf.

Le voyage annuel de la Section a eu lieu le 14 juin 2018 sous un beau soleil. Une croisière en Arles, avec visite du Musée Nationale 7, un excellent repas sur le « Mireio » - la visite pédestre d'Arles et pour finir, la visite de la Petite Provence du Paradou. Le retour, par St-Rémy-de-Provence et les Alpilles – la collation du soir offerte par la Section ainsi que le petit déjeuner, étaient très appréciés des 45 participants.

Toujours à l'écoute de leurs adhérents, le Président Bernard Tastevin et la Secrétaire Huguette Marchial, se tiennent à leur disposition pour tous renseignement.

> Le Président Bernard Tastevin

Club de gym EPMM sports pour tous LA BONNE HUMEUR

La saison 2017/2018 s'est terminée avec 105 adhérents dont 9 messieurs.

Pour cette nouvelle saison, les cours ont repris le 3 septembre à la salle polyvalente de Saint Didier aux jours et horaires suivants :

- Lundi 14 h 30 à 15 h 30 gym douce
- Mardi 18 h 30 à 19 h 30 gym tonique
- Mardi 19 h 45 à 20 h 45 gym pour les messieurs
- Jeudi 18 h 30 à 19 h 30 gym tonique

2 cours d'essai sont offerts avant inscription. Alors, à vos baskets! Venez nous rejoindre en venant vous inscrire aux heures de cours et partager avec nous des séances dans la bonne humeur et sans esprit de compétition. Les cours sont assurés par Delphine et Déborah.

BUREAU:

Présidente: Mme ROBERT Nicole

Vice Présidente : Mme CLAUZIER Laurence



Trésorière: Mme SOUTEYRAND Annie

Trésorière adjointe : Mme GUCEK IZARD Danièle

Secrétaire : Mme MARCHIAL Magali

Le repas dansant aura lieu le 2 février 2019.

Sarl MIALON





- Vesseaux
- ◆ Saint-Etienne-de-Boulogne
- ◆ Saint-Michel-de-Boulogne €



© 04 75 93 79 56

.....

LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ

« LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ » s'est créée en février 2018. Soucieuses de faire évoluer notre association dans un esprit d'amitié et de partage, nous sommes déterminées à rassembler le plus grand nombre de personnes seules ou isolées dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Vous avez envie de passer un bon moment distrayant et sympathique, rompre la monotonie du quotidien, créer des liens amicaux... Vous pourrez discuter, échanger des idées sur un ouvrage ou simplement boire un café ou un thé. Venez nous rejoindre chaque jeudi à la salle polyvalente de 10h à 17h à St Didier sous Aubenas. Le rire et la bonne humeur sont les symboles de nos rencontres... À très vite!



Nous organisons une journée « vide-jardin » le 14 avril 2019. Les modalités seront prévues en début d'année. Vous pourrez nous contacter à partir de février à l'adresse suivante : les recrees de la mitie @gmail.com

LA BOITE DE VIN

CAVE - BOUTIQUE



06 79 79 09 44

760 route de Montélimar 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas



lamaison-resto.fr

06 79 79 09 44

760 route de Montélimar 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

 Imaison language

 Imaison language

Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de sang d'Aubenas Vals et la Région

Donner son sang est un acte généreux qui permet de soigner un millier de malades. Actuellement aucun produit est capable de se substituer au sang humain. Le don du sang est indispensable. Les besoins sur le plan national sont de 10 000 Poches par jour et 300 en Drôme Ardèche.

Les EFS doivent disposer d'au moins 14 jours de stock de sécurité, mais parfois pour faire face à la demande, des appels sont lancés. Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population. On ne transfuse au malade que le composant dont il a besoin.

Un million de malades sont traités avec des produits sanguins ou des médicaments dérivés du sang

Le sang comprend trois composants majeurs : Globules Rouges, Plasma et Plaquettes.

- * Les conditions pour donner son sang :
 - Avoir entre 18 ans et 71 ans 1 jour
 - Peser au moins 50 kgs
 - Ne pas suivre de traitement médical, la décision sera soumise à l'appréciation du médecin de collecte
 - Avoir un taux d'hémoglobine suffisant
- * Pour votre premier don merci de vous munir d'une pièce d'identité.



* Quelle éthique pour le Don de Sang?

Anonymat, Bénévolat, Volontariat, Non profit, Sécurité, Hygiène et Qualité.

Un homme peut donner 6 fois/an et une femme 4 fois, en respectant un intervalle de 8 semaines entre chaque don.

Contacts:

04 75 35 41 22 ou 06 42 05 72 98



OUVERT 7J/7 | sur place ou plats à emporter

du dimanche au jeudi (12h-14h30 | 19h-22h30) - vendredi et samedi (12h-15h | 19h-23h30)

Tél: 04 75 93 13 84

931 route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

Amicale "Les Montagnards"

Après avoir tenu son assemblée générale début février 2018, une cinquantaine de Montagnards, parmi les 170 adhérents, sont partis 4 jours du 15 au 18 mai en Catalogne visiter la Sagrada Familia, Montserrat, la Costa Brava et bien d'autres lieux, un merveilleux séjour. Le 1er juin visite du musée Confluence et de l'incontournable Parc de la tête d'Or aux roses sans pareilles. La traditionnelle sortie estivale, le 1^{er} juillet, 42 Montagnards ont visité les chaumières de Bigorre, et le musée de l'école au Monastier sur Gazeille, ce qui a rappelé des souvenirs aux anciens qui ont connu l'écriture à la plume et avec l'encrier. Le 9 septembre ce ne sont pas moins de 74 participants qui ont découvert ou redécouvert le viaduc de Garabit, le château d'Alleuze et le cirque de Mallet en faisant la croisière sur la Truyère. Le 14 octobre, rendez-vous en Drôme provençale à la découverte de moulins à huile, d'une distillerie de lavande, d'une savonnerie et d'une vinaigrerie, avec un bon apéro chez un



vigneron du Nyonsais, une très belle journée. Ils termineront l'année associative à la Ribote par un repas dansant où une petite centaine de Montagnards feront honneur à un délicieux repas.

Contacts: 04 75 93 13 48 - 04 75 35 13 54 - 04 75 35 02 92 ou maurice55@orange.fr

Moelle Partage et Vie

OBJECTIFS

1) Informer pour promouvoir le don de moelle osseuse.

Par l'organisation « d'informations » sur le don de moelle osseuse! Lycées, collèges, instituts de soins infirmiers et d'aides soignants, associations et groupes informels qui en font la demande.

Interventions en 2018

- Nombreuses préinscriptions de donneurs de moelle osseuse, auprès des donneurs de sang lors des collectes.
- Informations au Lycée Jules Froment pendant la semaine des Fraternités.

2) Aider et soutenir les malades et leurs familles

Aides directes de $1^{\text{ère}}$ urgence pour les malades et les familles qui nous sollicitent.

La Commission d'aide aux Malades!

- Une équipe de bénévoles de Moelle Partage et Vie est chargée du contact et du suivi des malades et de leurs familles.
- L'objectif principal de cette commission est d'être à l'écoute de ceux qui font appel à nous, afin de leur apporter un soutien moral et matériel.

3) Aider au développement de la recherche médicale!

10 000 € pour un projet de recherche sur la reconstitution



immunitaire à l'INSERM de Lyon et 15 000 € pour un projet de recherche à Mauricette Michallet de Lyon Bérard (c'est un projet de prise en charge globale du malade par une équipe de médecins, en vue d'améliorer la survie après une hospitalisation pour cancer et leucémie).

Merci à tous ceux qui nous permettent de réaliser ces actions.

 $\label{eq:moelle Partage et Vie reçoit des fonds provenant des: \\$

dons des adhérents, dons associatifs, dons de partenaires commerciaux, organisation de manifestations, subventions de communes diverses et du Conseil Départemental.

Le 13 octobre 2018 Moelle partage et Vie a organisé une soirée de la chanson française à la salle polyvalente de St Etienne de Fontbelllon avec Patrice Jania, Lindita et Henri Valette.

Moelle Partage et Vie 100 route d'Alès - 07200 St Etienne de Fontbellon Tél : 04 75 93 07 07

Mail: mpv07@aol.com



Les randonneurs de Jastres

C'est toujours avec plaisir que la trentaine de membres que compte l'Association des Randonneurs de Jastres, se retrouvent tous les vendredis après-midi et un mardi sur deux à la journée, pour admirer tout en marchant et papotant, les beaux paysages ardéchois sous des couleurs changeant au gré des saisons.

Des encadrants bénévoles et dynamiques, formés et affiliés à la Fédération Française de Randonnée, établissent un programme de circuits nouveaux ou à redécouvrir et donnent rendez-vous au parking du Casino pour un départ en covoiturage vers les destinations choisies.

Contact:

Présidente: Monique Teyssier au 04 75 93 53 04.















UFC QUE CHOISIR DE L'ARDECHE



Votre association locale, vous informe sur vos droits, et vous aide à traiter vos litiges sur les ventes par correspondance (Internet), la vente d'un véhicule par un professionnel, la téléphonie, la réparation de votre véhicule, la location d'une villa ou d'un appartement, la banque, etc....

Pour cela n'hésitez pas nous contacter à la :

Maison des Associations Place de la Gare 07200 AUBENAS

Tel: 04 75 39 20 44

Nos permanences téléphonique:

Tous les lundis, mercredis et jeudis de 9 H 00 à 12 H 00

Nos permanences litiges:

Tous les mardis matin de 9 H 30 à 11 H 30 Tous les jeudis Après - midi de 15 H 00 à 17 H 00

L'UFC QUE CHOISIR de L'Ardèche recherche des bénévoles pour ses permanences litiges, et pour faire des enquêtes. Si vous avez un peu de temps, contactez nous !!.



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION MAITRISE D'OEUVRE

Coordinateur chantier - CSPS niveau 1
Programmiste - AMO - QEB - DIAG DECHET

Gestionnaire des coûts des délais et de la qualité (QEB)

SARL EUROMETRES BTP

Le Champel 07200 Saint Sernin
Tél: 04 75 35 37 61 / Fax: 04 75 93 57 54
Port: 06 76 63 43 53 /intermetre@wanadoo.fr
Ets Second.: 2 rue des vieilles Prisons 26400 CREST



NOUVEAU SUR SAINT-DIDIER



ST DIDIER SS AUBENAS

du lundi au samedi : 8h-19h 931 route de Montélimar

04 75 89 62 18

VALS LES BAINS

du lundi au samedi : 7h30-12h30 & 15h-19h dimanche: 7h-12h30

9 place Galimard

04 75 88 20 89

boucherie.borrely@gmail.com





Fin gras du Mézenc (de février à juin), Viandes et volailles bio





CHARCUTERIES MAISON

Jambon blanc, caillettes, pâtés, terrines, maôche, saucisserie, chair, farce, produits fumés...

SALAISONS MAISON

Saucisson, saucisse, jésus, rosette, coppa, pancetta...

TRAITEUR MAISON

Réalisé avec des produits frais et locaux

FROMAGES DE MONTAGNE

Picodon, tomme artisous, tomme de montagne...